

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que chose de monumental ; la décoration est riche, sans être importante, nous ferons cependant quelque réserve pour le faux pignon indiqué d'une façon purement décorative au devant de la grande tour du centre.

Si l'exemple précédent est directement inspiré de l'architecture gothique, il en est d'autres qui, tout en continuant dans cette voie pour ce qui concerne la disposition générale et le système constructif, cherchent à s'habiller d'une façon plus moderne ; nous avons un exemple de cette tendance dans l'hôtel de ville de Charlottenburg, bâti par MM. Reinhardt et Süssenguth (fig. 75), architectes dans la même ville.

L'apparence de l'hôtel de ville du Moyen Age avec beffroi est conservée, mais la partie architecturale décorative, le revêtement de l'ossature sont traités dans cette sorte de Renaissance moderne que Vallot a inaugurée au Palais du Reichstag à Berlin, style caractérisé par une certaine sévérité de lignes et l'emploi de grands motifs de décoration, tels que têtes énormes, de cartouches, de tiaras et de couronnes impériales, le tout d'un caractère hiératique, fermé et sigillé comme un acte de notaire.

(A suivre).

Divers.

L'architecture et le paysage.

Sous ce titre, le journal *l'Art et les artistes*¹ publie une étude de M. Ch. Plumet qui déplore le peu de souci que témoignent certains architectes de donner à leurs constructions une silhouette et un caractère en harmonie avec le paysage environnant.

M. Plumet écrit entre autres : « L'architecture moderne a fait les mêmes ravages dans tous les pays, et, au cours d'un récent voyage en Suisse, nous avons vu, sur les bords du lac Léman, certains coins autrefois charmants par leur admirable situation, tels que Montreux, Territet, et Vevey même, transformés complètement et affreusement enlaidis. Aujourd'hui, l'aspect en est navrant. Evidemment on trouvera là tout ce qu'on est convenu d'appeler le confort moderne, mais pourquoi, hélas ! faut-il que ce soit au prix du pittoresque et du charme des rives de ce délicieux lac ? La grâce de ces bords ensoleillés a complètement disparu. Seule, la vue merveilleuse sur les glaciers reste intacte : les architectes, Dieu merci ! n'ont pu hausser leur œuvre néfaste au point de polluer ces silhouettes grandioses. Les anciennes constructions, qui, à défaut de vrai mérite architectural, avaient du moins celui d'être modestes de proportions et situées intelligemment dans le paysage, ont fait place à ces grands hôtels et à ces villas prétentieuses dont les architectures compliquées sont un cauchemar effroyable formé de dômes, de frontons, de flèches ; d'une orgie de motifs compliqués prouvant la science inutile de ces bâtisseurs qui nous restituent dans le raccourci d'une façade de villa ou d'hôtel tout ce qu'ils ont absorbé au cours de leurs

¹ N° 29, août 1907.

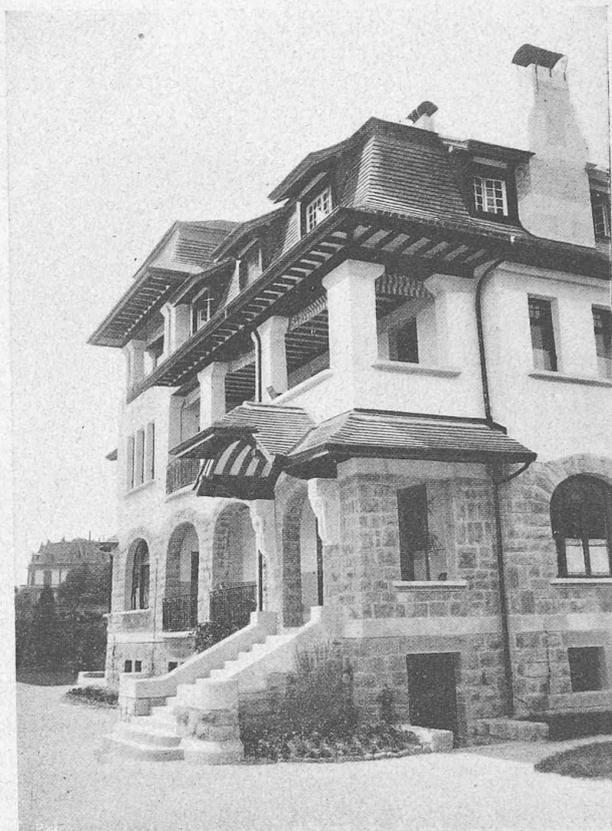


Fig. 1. — « Bella Vista » (Laverrière & Monod).

études. Pourquoi, pendant ces études si compliquées, n'ont-ils pas appris à bâtir en harmonie avec la nature ?.....

Il reste cependant en Suisse, ce pays si pittoresque, assez d'exemples de villes et aussi de villages ayant ce caractère et nous avons découvert, au milieu de cet amas de constructions, quelques villas qui dénotent chez leurs auteurs un sentiment plus délicat et une compréhension plus sensible de la nature ambiante.

A Lausanne et dans les environs, nous citerons quelques exemples qui reposent l'œil. C'est d'abord une villa, *La Sauvagère*, de MM. Laverrière et Monod, deux jeunes architectes qui



Fig. 2. — Porche de « Bella Vista ».

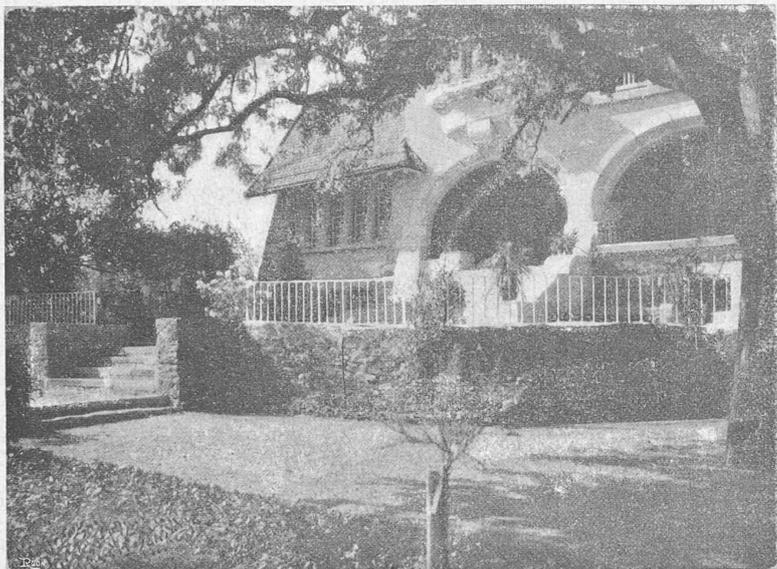


Villa près Lausanne (Laverrière et Monod).



Clichés de l'« Art et les Artistes ».

Planche 1. — « La Sauvagère », à Lausanne (Laverrière et Monod).



Clichés de l'« Art et les Artistes ».

Planche 2. — Villa à Lausanne : M. Epitoux, architecte.

ont su se débarrasser de leur éducation première. Cette gracieuse habitation nous surprend par sa silhouette neuve et simplifiée ; on devine aisément, à l'examen des façades pittoresques et imprévues, que les différentes baies éclairent les pièces d'un jour varié suivant l'orientation et la vue (pl. 1, page 240).

Il est certain que l'expression du plan est traduite logiquement par l'aspect extérieur. L'inégalité du sol même sur lequel elle est construite est, pour ces architectes intelligents, un juste prétexte à certains développements de perrons, de terrasses et de galeries, avec lesquels ils profitent de tous les agréments que peut leur donner tout le terrain sur lequel ils ont bâti. Les pièces sont éclairées par des jours en rapport avec leur importance et aussi avec leur orientation, et tous les détails de décoration de ces façades sont purement et simplement donnés par des éléments de construction ; nulle mouluration inutile ne vient les compliquer. Les matériaux du pays sont aussi ingénieusement employés.

Nous reproduisons encore (fig 1 et 2), des mêmes architectes, une autre villa, *Bellu Vista*, qui se recommande des mêmes qualités, quoique de silhouette un peu plus tassée et trapue. Une grande variété de balcons et de galeries couvertes en agrémente l'aspect ; on sent le souci de faire profiter de la vue merveilleuse qui se déroule autour de la propriété. Là aussi les façades sont bien l'expression de la distribution du plan.

Enfin nos dernières reproductions (pl. 2, p. 241) nous montrent une délicieuse habitation de M. Epitoux. La masse en est étudiée avec un grand caractère et les toits qui la couronnent sont d'une ligne ferme et hardie dont la silhouette est du plus heureux effet.

Ces constructions s'adaptent merveilleusement avec leur cadre et jamais elles ne briseront l'harmonie du paysage, mais hélas ! elles ont des voisines ».

SOCIÉTÉS

Procès-verbal de la séance plénière de l'assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et architectes, à l'Aula de l'Université, à Genève, le 22 septembre 1907.

La séance a lieu, selon la coutume, sous la présidence de M. Imer-Schneider, président de la section locale, et est déclarée ouverte par ce dernier à 10 heures 20.

M. Imer-Schneider souhaite une sincère bienvenue à tous les assistants et est heureux de constater leur grand nombre, malgré la position excentrique de Genève et les nombreuses occupations des ingénieurs et des architectes. La section de Genève a fait tout son possible pour la réussite de la fête, mais le temps disponible est trop court pour voir tout ce que Genève offre d'intéressant. Le Comité a cru bien faire en demandant à M. Camoletti une conférence sur le nouveau Musée d'art et d'histoire en construction, conférence qui sera faite à la fin de la séance ; ce musée est intéressant pour tout le monde, non seulement comme beau morceau d'architecture, mais aussi, et surtout, comme solution élégante du difficile problème du groupement dans un même bâtiment de collections extrêmement variées.

M. Imer-Schneider remercie également les invités présents d'avoir bien voulu assister à la séance ; ce sont, entre autres, MM. Pricam et Boveyron, conseillers administratifs de la ville ;

Locher, fils, représentant de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de Zurich ; A. Jøgher et R. Meier, représentants de l'Union des constructeurs mécaniciens suisses ; de Montmollin, représentant de l'Association suisse des électriciens ; Gams, représentant de « l'Oesterreicher Architekten- und Ingenieurverein » ; MM. Charbonnet, conseiller d'Etat, et Gaudard se sont fait excuser.

M. le président fait ensuite plusieurs communications au sujet de l'organisation de la fête. Déjeuner à l'Arquebuse sans aucun discours, libre parcours sur les lignes de la C. G. T. E., inscriptions pour les excursions du lundi, libre entrée à l'Exposition municipale des Beaux-Arts, aussi peu de discours que possible au banquet du soir.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ayant paru dans les deux organes de la Société n'est pas lu et est adopté sans opposition ou discussion et sans votation.

La parole est ensuite donnée à M. G. Naville, président du Comité central, qui présente le rapport de ce dernier. Le dit rapport ayant été publié dans les organes de la Société et distribué dans la salle, M. Naville se borne à commenter quelques points particuliers de celui-ci et rappelle les services rendus par MM. Geiser, Weissenbach et Schmid-Kerez, membres de l'ancien Comité central, et la grande perte que la Société a faite en les personnes de MM. Ritter, ancien membre du Comité central et professeur de statique graphique au Polytechnicum, Sulzer-Steiner, le grand industriel de Winterthour, Weyeremann, ingénieur en chef aux C. F. F., Auer, architecte du Palais fédéral, Fritz Locher, architecte, Waldner, directeur de la *Schweizerische Bauzeitung*.

Dans son commentaire du rapport du Comité central¹ M. Naville donne quelques développements sur les divers objets traités et termine son exposé en attirant l'attention de l'assemblée sur la somme de travail importante qui incombe au Comité. Il exprime l'espoir que ce dernier réussira à justifier la confiance que la Société a bien voulu mettre en lui.

M. Imer-Schneider remercie M. le président du Comité central et demande si les assistants ont des observations à faire au sujet du rapport de ce dernier. Il n'en est présenté aucune.

Rapport financier. Les comptes ont été vérifiés, selon la coutume, par la section locale, chargée de l'organisation de l'assemblée, qui a prié MM. Masset et Autran de s'occuper de la dite vérification. M. G. Autran présente à ce sujet un rapport verbal concluant à donner décharge de sa gestion au Comité central en le remerciant vivement. Les conclusions de ce rapport verbal sont adoptées sans opposition.

Concours d'architecture. La parole est donnée à M. Naville, président du Comité central. Au cours des deux dernières assemblées des délégués, en 1905 et 1906, le projet de règlement concernant les concours d'architecture a été discuté, puis a été rédigé en mai 1907. Ce projet a été distribué aux membres présents, en français et en allemand, et semblait devoir satisfaire à toutes les exigences lorsque, à la suite de l'ouverture d'un concours pour bâtiments universitaires, à Zurich, il s'est élevé des doutes sur certaines stipulations de ce projet. La section de Zurich a alors rédigé des modifications qui changent assez

¹ A ce sujet on nous fait remarquer que dans le rapport du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et architectes pour les années 1905-1907, parmi les membres de la Société qui font partie de la Commission fédérale sur les forces motrices hydrauliques il faut ajouter M. Giovanni Rusca, ingénieur, à Locarno. (Voir page 225 du *Bulletin*).